

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 juin 2023

DELIBERATION N°23/114

**Protocole de Coopération
Loire Forez Agglomération et l'EPORA
(PC010)**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes ;

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- VU la Délibération n°21-030 du Conseil d'Administration du 5 mars 2021 portant modalités de gestion du fonds de minoration et des participations aux études ;
- VU le projet de protocole de coopération présenté par la Directrice Générale.

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve la stratégie foncière partagée entre Loire Forez Agglomération et l'EPORA, concourant la réalisation du projet de territoire de l'intercommunalité et s'inscrivant dans les documents de programmation et de planification locaux.
- ✓ Prend acte des dispositifs d'incitation mis en place par l'intercommunalité en faveur de l'action foncière publique.
- ✓ Prend acte des secteurs prioritaires d'interventions foncières.
- ✓ Approuve le programme d'études foncières intercommunale, estimé à 1 000 000 € HT dont l'EPORA prendra en charge une quote-part financière conformément à la délibération n°21/030 du 5 mars 2021.

Mandate la Directrice Générale, à l'effet de :

- Finaliser sur les bases retenues le texte de la convention,
- Signer cette convention dans un délai de 12 mois à compter de l'instance,
- Mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

La Directrice Générale

DocuSigned by:
Florence HILAIRE
EBC60336457847D...

Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:
Hervé Reynaud
21C3D4940AF943A...

Hervé REYNAUD

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
le Secrétaire Général Adjoint pour les affaires régionales

DocuSigned by:
Sylvain PELLETERET
BFDAC10A80DC4A7...

Sylvain PELLETERET